Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 022-212201941-20260709-82_2026-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 9 juillet 2026

Le 9 juillet 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 3 juillet 2026.

Nombre de conseillers :
- En exercice : 27
- Présents : 19
- Votants : 25
- Ayant donné procuration : 6
- Absents : 2

Présents : C. JEFFROY ; A. FOURNIS BEYOU ; Y. LE BRIGANT ; B. PRIGENT ; J. LE GLAS ; J. DROUOT ; B. HUONNIC ; R. MORINIERE ; R. BONABAL ; F. GUEHL ; A. LE GALL ; C. RIOUAL ; P. HENNEQUIN ; M-A. AKDENIZ ; Y. LUCAS ; V. PERROT ; C. PHILIPPE ; S. SALAUN ; K-H. HILLION.
Procurations : J-F. BOUGET à A. FOURNIS BEYOU ; M. LE CORRE à C. JEFFROY ; C. BAUFRETON à K-H. HILLION ; M-L. HINRY à Y. LE BRIGANT ; F. LEON à B. PRIGENT ; M-N. CARLO à A. LE GALL
Absents : L. L'HAVEANT ; P. PETIBON
Secrétaire de séance : A. FOURNIS BEYOU

N°82-2026

Objet : Label Commune Touristique

M. le Maire informe l'assemblée que l'état propose deux niveaux de classement pour les communes qui développent une politique touristique sur leur territoire :
- La dénomination en « commune touristique »
- Le classement en « station de tourisme ».

Au-delà de la reconnaissance du travail effectué pour en faveur du tourisme (animation, hébergement notamment), cette labellisation permet d'obtenir plus de dotations de la part de l'Etat.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,
AUTORISE M. le Maire ou son représentant à entamer les démarches nécessaires à l'obtention de ces labels

Pour copie conforme,
La secrétaire de séance,
A. FOURNIS-BEYOU,

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

MAIRIE DE PLESTIN-LES-GREVES
22310